

A Paris, le 12 décembre 2018

Lettre ouverte à Monsieur Olivier Girard, Président d'Accenture France et à Mr Vincent Delaporte, Président d'Accenture Technology Solutions

Messieurs les Présidents,

Dans son discours du 10 décembre 2018, Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, fait appel à la responsabilité sociale de toutes les entreprises et demande à celles « qui le peuvent » de verser une prime de fin d'année défiscalisée aux salariés.

Compte tenu du chiffre d'affaires généré par Accenture France en 2017 qui s'élève à **plus de 1,4 milliards d'euros et une croissance de 28,8% au premier semestre 2018**, notre entreprise fait clairement partie des sociétés les plus importantes en France et dans le Monde.

Nous vous demandons donc dans un premier temps de profiter de cet avantage fiscal pour verser une prime de fin d'année 2018 à tous les salariés de l'entreprise.

Cette crise sociale sans précédent en France fait écho aux revendications répétées annuellement dans l'entreprise par notre syndicat CGT.

Notre syndicat demande depuis de nombreuses années une meilleure répartition de la richesse de l'entreprise. Nous n'avons cessé d'interpeler Accenture sur les inégalités salariales. Il est temps que la Direction agisse pour un **meilleur partage de la valeur créée dont nous sommes toutes et tous les contributeurs.**

En vue des prochaines négociations salariales, nous vous renouvelons donc nos revendications et espérons qu'elles recevront une meilleure écoute que les années précédentes :

- **Versement du Global Annual Bonus à tous les salariés de l'entreprise, tous grades confondus**
- **Répartition égalitaire de la prime vacances**
- **Suppression des écarts de salaires femmes/hommes**



Nous vous rappelons que ces demandes proviennent de nombreux salariés de notre entreprise. Cette année, les salariés ont constaté que le montant de leur participation avait été divisé par trois en comparaison à celui de l'année dernière et ce malgré les excellentes performances économiques de l'entreprise.

Nous vous demandons une renégociation de l'accord de groupe de 2006 sur la participation.

En effet, la répartition telle qu'elle est définie dans l'accord est proportionnelle aux salaires bruts des salariés (ayant au moins 3 mois d'ancienneté) de l'année de l'exercice en cours. Notre syndicat revendique une répartition plus équitable et plus juste comme nous l'avons indiqué lors de la négociation de cet accord. La moitié du montant total de la réserve de participation serait répartie également entre tous les salariés. Ceci permettrait de garantir un montant minimum acceptable de participation aux employés ayant les salaires les moins élevés, notamment sur les années où la réserve est faible comme en 2018. L'autre moitié resterait répartie proportionnellement aux salaires bruts.

Les partenaires sociaux ont un pouvoir et un devoir d'action, nous espérons que vous aurez compris l'importance et l'urgence à agir pour les salariés d'Accenture et d'Accenture Technology Solutions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Messieurs les Présidents, de croire en l'expression de nos respectueuses salutations.

Les élus et délégués syndicaux de DCLIC CGT Accenture